



**FAMTV**  
FÉDÉRATION DES ARTS MARTIAUX TRADITIONNELS VIETNAMIENS  
LIÊN ĐOÀN VÕ CỔ TRUYỀN VIỆT NAM TẠI PHÁP  
Adresse courrier : Chez M. Xavier NGUYEN  
12, avenue Maximilien ROBESPIERRE – 94400 - VITRY SUR SEINE



La fédération des arts martiaux traditionnels vietnamiens



4<sup>ème</sup>

**FAMTV**

**COUPE DE FRANCE**

**RÉGLEMENT**

Adultes et enfants

**2023**

**COMPÉTITIONS  
TECHNIQUE & COMBAT  
SAISON 2022 / 2023**

Quyên, Binh Khi, Song Luyen, Song Dau,

**Challenge FAMTV**

**Samedi 22**

épreuves technique de 13 h 30 à 20 h

**Dimanche 23 Avril**

épreuves combat de 9 h à 13 h

**Gymnase Noyer-Perrot  
57 rue du Noyer Perroy  
77550 Moissy-cramayel**

ENTREE GRATUITE POUR LES SPECTATEURS



# Première Partie : Déroulement

## I - ORGANISATION GÉNÉRALE DES COMPÉTITIONS

### 1- Pièces à fournir et conditions de participation aux Compétitions FAMTV

Inscription transmise par le Responsable du club et validé par le Superviseur de la Compétition **uniquement via ce lien** : <https://forms.gle/MBMjXzJUiE5VWKSx6>.

- La licence de la saison en cours de la FAMTV qui autorise la pratique des Arts Martiaux Vietnamiens **en compétition**.
- **Un certificat médical « postérieur au mois d'août 2022 »** mentionnant : « **aptitude à la pratique des Arts Martiaux Vietnamiens ou sports de combat en compétition** ». Il doit avoir été signé et tamponné par un docteur en médecine. L'examen médical doit comporter un examen clinique complet qui s'attachera plus particulièrement aux appareils cardio-vasculaire et locomoteur, ainsi qu'au revêtement cutané. Le praticien demandera des examens complémentaires en fonction du résultat de l'examen clinique. **Le compétiteur ne doit pas faire l'objet d'une inaptitude médicale récente**. Si une blessure, une perte de connaissance, une perte de conscience ou tout autre accident intervient durant un entraînement ou une compétition (entre la date de la délivrance du certificat médical initial et la compétition des 22&23 avril 2023), un nouveau certificat médical doit être délivré. **Cette procédure relève de la responsabilité des Responsables de club.**
- Autorisation parentale pour les moins de 18 ans,
- Cette saison l'inscription est **payante** :
  - Montant de **5 € pour une épreuve par compétiteur FAMTV** ou **8 € à partir de deux épreuves** pour les Compétitions « Technique » et « Combat » (pour tout le weekend)
  - Montant de **50 € pour chaque compétiteur des autres Fédérations** pour souscription licence 2022/2023 et ouvrir le droit aux Compétitions « Technique » et « Combat Traditionnel » (pour tout le weekend)
- Règlement à effectuer avec **UN SEUL chèque par club à l'ordre de FAMTV**

➤ **ATTENTION : clôture des inscriptions le jeudi 13 avril 2023**

### 2- Catégories d'âges pour la saison 2022/2023

#### a) Catégories d'âges - Saison 2022 - 2023

| Individuels | Mini poussins | Poussins    | Pupilles    | Benjamins   | Minimes     | Cadets      | Juniors     | Séniors       | Espoirs      | Vétérans 1   | Vétérans 2  |
|-------------|---------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|---------------|--------------|--------------|-------------|
|             | 4 - 5 ans     | 6 - 7 ans   | 8 - 9 ans   | 10 - 11 ans | 12 - 13 ans | 14 - 15 ans | 16 - 17 ans | 18 ans et +   | 18 19 20 ans | 35 - 45 ans  | 46 ans et + |
| Masculins   | nés après     | nés en        | nés en 2002  | nés entre    | nés entre   |
| Féminines   | 2017-2018     | 2015 - 2016 | 2013 - 2014 | 2011 - 2012 | 2009 - 2010 | 2007 - 2008 | 2005 - 2006 | 2004 et avant | 2003 - 2004  | 1977 et 1987 | 1976 et +   |

#### b) Catégories de poids - Saison 2022 - 2023

|  |   |   | Pupilles   | Benjamins   | Minimes     | Cadets      | Juniors     | Séniors     | Espoirs        | Vétérans 1  | Vétérans 2  |
|--|---|---|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------------|-------------|-------------|
|  | — | — | 8 - 9 ans  | 10 - 11 ans | 12 - 13 ans | 14 - 15 ans | 16 - 17 ans | 18 ans et + | 18 -19 -20 ans | 35 - 45 ans | 46 ans et + |
| <b>Attention : la règle est que l'écart de poids ne doit pas excéder 5 kg.</b> |   |   |            |             |             |             |             |             |                |             |             |
| Féminines  | - | - | <25 kg     | <30 kg      | <35 kg      | < 45 kg     | < 45 kg     | < 55 kg     | < 50 kg        | < 60 kg     | < 60 kg     |
|  | - | - | <30 kg     | <35 kg      | <40 kg      | < 50 kg     | < 50 kg     | < 60 kg     | <55 kg         | < 65 kg     | < 65 kg     |
|  | - | - | <35 kg     | <40 kg      | <45 kg      | <55 kg      | <55 kg      | < 65 kg     | < 60 kg        | < 70 kg     | < 70 kg     |
|  | - | - | <40 kg     | <45 kg      | <50 kg      | < 60 kg     | < 60 kg     | < 70 kg     | < 65 kg        | < 75 kg     | < 75 kg     |
|  | - | - | <45 kg     | <50 kg      | <55 kg      | < 65 kg     | < 65 kg     | < 75 kg     | < 70 kg        | < 80 kg     | < 80 kg     |
| Masculins  | - | - | 45 kg et + | 50 kg et +  | 55 kg et +  | > 65 kg     | > 65 kg     | > 75 kg     | > 70 kg        | > 80 kg     | > 80 kg     |
|  | - | - | <25 kg     | <30 kg      | <35 kg      | < 50 kg     | < 50 kg     | < 65 kg     | < 60 kg        | < 65 kg     | < 65 kg     |
|  | - | - | <30 kg     | <35 kg      | <40 kg      | <55 kg      | <55 kg      | < 70 kg     | < 65 kg        | < 70 kg     | < 70 kg     |
|  | - | - | <35 kg     | <40 kg      | <45 kg      | < 60 kg     | < 60 kg     | < 75 kg     | < 70 kg        | < 75 kg     | < 75 kg     |
|  | - | - | <40 kg     | <45 kg      | <50 kg      | < 65 kg     | < 65 kg     | < 80 kg     | < 75 kg        | < 80 kg     | < 80 kg     |
|  | - | - | <45 kg     | <50 kg      | <55 kg      | < 70 kg     | < 70 kg     | < 85 kg     | < 80 kg        | > 80 kg     | > 80 kg     |
|  | - | - | <50 kg     | <55 kg      | <60 kg      | < 75 kg     | < 75 kg     | < 90 kg     | > 80 kg        |             |             |
|  |   |   | 50 kg et + | 55 kg et +  | <65 kg      | < 80 kg     | < 80 kg     | < 95 kg     |                |             |             |
|  |   |   |            |             | >65 kg      | > 80 kg     | > 80 kg     | > 95 kg     |                |             |             |

#### Compétitions TECHNIQUE et COMBAT TRADITIONNEL :

- ✓ 2017/2018 Mini-Poussins 4 et 5 ans – **sauf Combat**
- ✓ 2015/2016 Poussins 6 et 7 ans – **sauf Combat**
- ✓ 2013/2014 Pupilles 8 et 9 ans
- ✓ 2011/2012 Benjamins 10 et 11 ans
- ✓ 2009/2010 Minimes 12 et 13 ans
- ✓ 2007/2008 Cadets 14 et 15 ans
- ✓ 2005/2006 Juniors 16 et 17 ans
- ✓ 1988/2004 Séniors 18 à 34 ans
- ✓ 1977/1989 Vétérans1 35 ans à 45 ans
- ✓ 1976 et avant Vétérans2 + de 45 ans

### 3- Accès aux Compétitions FAMTV

Les Compétitions TECHNIQUE et COMBAT TRADITIONNEL (hors mini poussins & poussins) sont ouvertes à tous les pratiquants des catégories citées ci-dessus et à tous les pratiquants « débutants » (première licence d'ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS pour la saison 2022-2023).

### 4- Tenue des compétiteurs

Pour les Compétitions TECHNIQUE et COMBAT TRADITIONNEL, les compétiteurs doivent porter un **vô phuc, propre, traditionnel, de leur école ou style et celui-ci doit être porté de façon correcte**. La veste, lorsqu'elle est attachée à la taille par la ceinture, doit être d'une longueur minimum telle qu'elle couvre les hanches et ne doit pas dépasser les trois quarts de la longueur de la cuisse.

**En aucun cas les manches de la veste ni les jambes du pantalon ne seront retroussées vers l'extérieur**. Les manches ne devront pas dépasser le pli du poignet et au moins recouvrir la moitié de l'avant-bras. Le pantalon doit être d'une longueur suffisante pour recouvrir les deux tiers du tibia.

Pour les féminines, un maillot de corps ou tricot de peau, assorti au vô phuc, est **obligatoire** sous leur veste. **Le retrait de la veste est interdit**.



Sont strictement interdit pour toutes les Compétitions les bijoux, montre, collier, barrettes, épingles à cheveux, "piercing visible ou non visible", tout objet métallique, plastique ou d'une autre matière qui pourrait blesser ou mettre en danger le compétiteur ou un adversaire, sous peine de disqualification immédiate, il en va de la sécurité des pratiquants.

Les lunettes sont autorisées pour la Compétition TECHNIQUE, le port de lentilles de contact est autorisé sous la responsabilité du compétiteur.  
Sauf dérogation spécifique accordée par le Responsable des Compétitions, en Compétition TECHNIQUE, la tête doit être nue.

**Rappel : Les compétiteurs ne doivent pas se présenter torse nu ni avec un short.**

## 5- Attitude des compétiteurs

**Pour toutes les Compétitions, les compétiteurs doivent :**

- Connaître et respecter le règlement des Compétitions TECHNIQUE ainsi que le protocole pour chacune d'elles,
- Avoir une tenue de compétition réglementaire,
- Respecter les consignes de sécurité propres à l'établissement où se déroule la manifestation,
- Être présents lors de leur appel,
- Accepter sans réserve l'organisation et les décisions prises par les différents responsables de la compétition et les membres du corps arbitral,
- Adopter une attitude correcte (*gestuelle et verbale*) envers les organisateurs, le corps arbitral, les compétiteurs et le public pendant les épreuves et pendant les périodes d'attente.

**La nourriture est interdite sur l'aire de compétition, les compétiteurs sont autorisés à posséder une bouteille d'eau à proximité de l'aire de compétition mais non sur l'aire elle-même.**

## 6- Sécurité, hygiène et contrôle médical

- Obligation de fournir **le jour** de la Compétition le certificat médical d'aptitude à la compétition,
- Interdiction de compétition pour les personnes ayant une blessure risquant de s'ouvrir ou présentant des plaies ou infections cutanées visibles ou cachées par la tenue. En cas d'épanchement sanguin suite à une blessure, la tenue et le matériel de protection devront être remplacés,
- L'absorption de tout produit « dopant » ou autre substance chimique en vue d'augmenter le rendement physique est formellement interdit,
- L'utilisation de produits dopants destinés à augmenter le rendement ou les capacités physiques est strictement interdite conformément à la législation en vigueur.  
(*liste des substances et produits interdits disponibles auprès des Direction départementales de la jeunesse et des sports ou auprès du Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative*)
- La tenue doit être propre, chaque compétiteur doit posséder ses protections personnelles,
- Les ongles des mains et des pieds doivent être coupés. Les cheveux longs doivent être attachés,
- Un médecin ou une équipe de secours sera présent. Le Centre de Secours ainsi que les services d'ordre du secteur seront informés de la manifestation,
- Les locaux doivent être aux normes de sécurité pour recevoir les compétiteurs ainsi que le public sans risque d'accident (tribunes, aire d'exécution, sorties de secours, etc.),
- L'autorisation doit émaner des services de Mairies concernés.

## 7- Aire de compétition

**Plusieurs aires de compétition avec des tapis seront mises en place selon le nombre de participants inscrits.**

Les tapis utilisés ne doivent pas être glissants sur leur surface en contact avec le sol. Ils doivent avoir un faible coefficient de frottement sur leur surface supérieure. L'Arbitre doit s'assurer que les tapis restent parfaitement joints pendant la compétition.

L'aire de compétition est un carré de 8 mètres de côté (mesures prises à l'extérieur) avec des tapis de deux couleurs différentes. Un mètre supplémentaire est prévu sur tous les côtés, comme surface de sécurité. La sortie est définie comme une situation où un combattant a une partie du corps (pied, main, etc.) en dehors des limites de l'aire de combat dont les dimensions sont définies ci-dessus et au-delà de bande rouge.

La bordure d'un mètre à l'intérieur de l'aire de compétition, doit être composée de tapis de couleur différente.

**Les Juges sont assis ou debout (selon la Compétition) à la limite extérieure de l'aire de sécurité.**

**Pour la Compétition TECHNIQUE, 3 Juges sont assis chacun à un coin de l'aire de compétition et sont munis d'un cahier de notes de 1 à 20 et d'un drapeau bleu ou blanc et d'un drapeau rouge** (pour les duels en cas d'égalité).

**Pour les catégories OPEN, le Responsable (Arbitrage et Compétitions) a la possibilité de nommer 2 juges supplémentaires soit 5.**

➤ **Matériel par aire de compétition :**

- |   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| • 1 table et 3 chaises                          | • 3 drapeaux rouges et 3 drapeaux bleus | • Le règlement des Compétitions pour la saison en vigueur | • Des cahiers de notation technique par juge                  |
| • 5 chaises (pour les juges et accompagnateurs) | ou blancs                               | • Des stylos, feutres, etc...                             | • Des ceintures rouges et blanches ou bleues pour les combats |
| • 1 chronomètre                                 | • 1 paquet de lingettes                 |   |   |
| • 1 gong  |   |   |   |

## 8- Structure des Compétitions FAMTV

➤ **Le Responsable de l'Arbitrage et des Compétitions**

Il assure la bonne préparation de chaque zone en prenant en considération l'aménagement des aires de compétition, l'approvisionnement et le déploiement de tous les équipements et dispositifs nécessaires. Il supervise le déroulement des compétitions et prend les mesures nécessaires à la sécurité. Il délègue, nomme et supervise les arbitres et les juges, pour toutes les compétitions. Il désigne et répartit les juges et arbitres sur leurs aires respectives et prend les décisions qui peuvent être nécessaires en fonction des comptes rendus des arbitres. Il nomme et tient à jour la liste des juges et arbitres assistants, titulaires et responsable d'aire de compétition. Il nomme des officiels de remplacement quand cela s'avère nécessaire.

Il prend des décisions sur les cas de nature technique qui peuvent se présenter pendant les épreuves, et pour lesquels rien n'est stipulé dans ce règlement.

Il supervise la prestation des arbitres et des juges, et s'assure que les officiels qui ont été nommés sont qualifiés pour effectuer les tâches auxquelles ils ont été affectés.

➤ **Le Superviseur de la Compétition**

Il est chargé de l'organisation générale de la Compétition, de l'envoi des invitations, du recueil des inscriptions, de la mise en place de toutes les catégories, de l'accueil et de la coordination de tous les intervenants (compétiteurs, responsables des clubs, juges, arbitres, officiels, bénévoles, médecins, secouristes, journalistes, etc...) Il est chargé de mettre en place les Cérémonies d'ouverture et de clôture de la Compétition.

Lors de la compétition, il peut intervenir directement en cas de non-respect du règlement, et a la responsabilité de signaler toute anomalie au Responsable de l'Arbitrage et des Compétitions ou de son représentant. Il recueille toutes les réclamations émanant des responsables des clubs et trouve les solutions avec le Responsable de l'Arbitrage et des Compétitions en lien avec le corps arbitral. Après la compétition, il doit préparer un rapport officiel, le remettre au Responsable de l'Arbitrage et des Compétitions et après validation, le transmettre à tous les clubs ayant participé.



➤ **Le Juge Pour la Compétition TECHNIQUE :**

Il attribue les notes à l'aide du cahier de notation technique. En cas d'égalité et donc de « Duel », il choisit un compétiteur « au drapeau ».

➤ **Le Commissaire Sportif (Responsable de Table)**

Il accueille les compétiteurs sur l'aire de compétition. Il fait l'appel après transmission de la catégorie par le Superviseur.

Il organise les saluts entre les compétiteurs, les juges et arbitres avant et après le passage de la catégorie.

Il annonce l'ordre de passage aux compétiteurs. Il supervise les juges et annonce à voix haute les notes attribuées par chaque juge lors de la Compétition TECHNIQUE.

Il annonce les résultats de la catégorie aux compétiteurs, y compris les qualifications lors des phases de la Compétition.

Il comptabilise les notes techniques et les points à la fin de chaque reprise et à la fin du combat à l'aide des « fiches de catégorie technique » qui lui ont été remis par le Superviseur. Il supervise simultanément les chronomètres.

**Les juges et arbitres sont :**

- au minimum 12<sup>ème</sup> CAP VCT.      ○ licenciés dans la FAMTV      ○ enseignants.      ○ adhérents à la FAMTV

Certains juges et arbitres peuvent ne pas remplir ces conditions mais être habilités par le responsable des compétitions en raison de leur expérience dans le domaine technique.

**Tenue des commissaires, juges et arbitres :**

- Chaussures noires ou blanches pour tapis, ou pieds nus,      ○ Pantalon NOIR, Polo BLANC ou chemise manche courte BLANCHE.      ○ Ou tenue officielle arbitre international.

**Remarque : tenue non fournie par la FAMTV.**

➤ **Le Médecin**

Le médecin a toute autorité pour interdire la participation d'un compétiteur à la compétition. Il doit, d'autre part, pendant toute la durée des épreuves et à tout moment, être prêt à intervenir en cas d'accident et doit décider de l'aptitude d'un compétiteur à poursuivre ou à cesser la compétition.

Le médecin peut faire arrêter à tout moment un compétiteur, par l'intermédiaire du Responsable de l'arbitrage, lorsqu'il estime qu'il y a un danger pour ce compétiteur ou son partenaire. Il peut également faire cesser immédiatement un combat en déclarant l'un ou l'autre des compétiteurs inaptes à continuer.

➤ **Le Public**

Le public ne doit pas avoir un comportement tendant à troubler le bon ordre de la manifestation (*agressions verbales à l'égard d'un pratiquant, d'un Club, d'un juge, d'un arbitre, etc...*). Il ne doit pas contribuer à exciter les compétiteurs.

Le soutien bruyant est accepté avant et après une présentation technique, un combat, entre les reprises ou après une action spectaculaire des combattants.

En dehors de ces cas, le public doit respecter le silence nécessaire afin que les compétiteurs puissent entendre les annonces du corps arbitral.

Les banderoles et panneaux à l'effigie d'un combattant, d'un club d'une ville ... sont autorisés à condition qu'elles ne gênent pas la vision de la compétition par les autres spectateurs. Ces banderoles et panneaux sont autorisés uniquement dans la partie des gradins réservée aux spectateurs.

Tout slogan anti sportif de la part d'une personne ou d'un groupe de personnes sera sanctionné par l'arrêt immédiat de l'épreuve en cours et éventuellement par la sanction du ou des compétiteurs après une première mise en garde du public.

S'il y a lieu le Superviseur de la compétition ou le Responsable de l'arbitrage peuvent-être amenés à expulser des membres du public.

Le public n'est pas autorisé à fumer à l'intérieur de la salle (même le vapotage est interdit). La consommation d'alcool est strictement interdite dans l'enceinte de la compétition. Les portables doivent-être mis en mode vibreur et les conversations doivent rester discrètes.

Le public n'est pas autorisé à se déplacer sur l'aire de compétition, ni à s'y asseoir. Le public ne peut s'asseoir que sur les gradins.

Les photos ou films ne sont pas autorisées sur l'aire de compétition à l'exception des personnes habilitées par le Superviseur.

## **9- Sanctions et Réclamations**

Le non-respect du présent règlement ou des comportements non sportifs du (ou des) compétiteur(s) seront sanctionnés par la **FAMTV** d'une interdiction de toutes compétitions organisées par celle-ci pour une ou plusieurs saisons.

En cas de litige, les réclamations seront adressées par le club d'appartenance. Le Responsable de l'Arbitrage et des Compétitions et le Superviseur de la Compétition se réuniront avec le Responsable du club et décideront de faire une demande de suspension ou non de la sanction auprès de la **FAMTV**.

# **II - DÉROULEMENT DES COMPÉTITIONS**

## **1- Cérémonie d'ouverture des Compétitions FAMTV**

A l'appel du Superviseur de la compétition, l'ensemble des compétiteurs présents se regroupe sur les aires de compétition sous forme de colonnes et de lignes.

Tous les membres du corps arbitral et les responsables de la Fédération et les « Officiels » se disposent en face des compétiteurs pour effectuer le salut d'ouverture.

Le salut est dirigé par le plus haut gradé et le plus ancien présent à la manifestation pour un salut commun.

## **2- Discours des Officiels**

Le Superviseur de la compétition présente les différentes épreuves puis les différents acteurs de la compétition avant de laisser place aux discours d'un Responsable de la FAMTV ou du Responsable Technique ou du Responsable de l'Arbitrage et des Compétitions ou/et d'un Elu.

Ensuite, les compétiteurs regagnent les gradins ou l'aire d'échauffement dédiée.

## **3- Affectation des catégories**

L'affectation des catégories est faite par le Superviseur de la compétition sur les aires de compétition.

Celui-ci est chargé d'affecter les différentes catégories sur les aires de compétitions selon l'ordre ci-après et suivant leur disponibilité.



## 4- Ordre de passage des catégories

### ➤ Compétition TECHNIQUE

- **Catégories ESPOIRS** : (inférieur à 12<sup>ème</sup> cap) : mini poussins, mini poussines, poussins, poussines, pupilles filles, pupilles garçons, benjamines, benjamins, minimes filles, minimes garçons, cadettes, cadets, juniors féminines, juniors masculins, seniors féminines, seniors masculins, vétérans féminines, vétérans masculins, pour les QUYEN et ensuite les BINH KHI.
  - Pour les SONG LUYEN, les catégories sont mixtes (féminins et masculins).
  - **OPEN** : à partir du 12<sup>ème</sup> cap, même catégorie d'âge.
- Remarque : certaines catégories peuvent être regroupées si nombre de compétiteurs insuffisant pour ouvrir une catégorie.

## 5- Déroulement d'une catégorie

Lorsque les compétiteurs sont sur l'aire de compétition, le Commissaire Sportif vérifie la présence de ceux-ci. Les compétiteurs non présents sont rappelés 2 fois si nécessaire par le Superviseur avant d'être disqualifiés.

### ➤ Compétition TECHNIQUE

Le Commissaire Sportif organise le salut d'ouverture de la catégorie.

Une fois le salut effectué, il dispose ensuite les compétiteurs dans leur futur ordre de passage. Ils sont assis d'un côté de l'aire de compétition et attendent leur appel.

Une fois la prestation terminée, le compétiteur attend au centre de l'aire de compétition l'annonce des notes attribuées par les juges. Le Commissaire Sportif annonce, à voix haute, les notes des juges et les inscrits sur la feuille de notation technique.

Après leur passage, les compétiteurs vont s'asseoir de l'autre côté de l'aire de compétition. La procédure est la même pour chaque tour de sélection.

**Le Commissaire Sportif a la possibilité sous le contrôle du Responsable de l'Arbitrage et des Compétitions de recourir dans le « seul » cas d'égalité entre 2 compétiteurs à des duels techniques avec désignation du vainqueur au drapeau.**

**Les compétiteurs effectuent l'un après l'autre leur prestation. A l'issue les juges désignent le vainqueur en levant un drapeau de la couleur du compétiteur (ceinture bleue/blanche et ceinture rouge) qu'ils estiment vainqueur du duel technique.**

En fin de passage de la catégorie, le Commissaire Sportif place les compétiteurs au centre de l'aire de compétition et annonce les noms des 3 premiers qui avancent d'un pas. Le Commissaire Sportif organise ensuite le salut de clôture de la catégorie.

## 6- Protocole à suivre par les compétiteurs

### ➤ Compétition TECHNIQUE

- A l'appel de son nom, le Compétiteur contourne l'aire de compétition pour se présenter face à la table du Commissaire Sportif,
- Il salue l'aire de compétition avant d'y pénétrer, il se place au centre en position d'attente et attend le signal du Commissaire Sportif,
- Il salue le Commissaire Sportif avant de débiter le QUYEN, le BINH KHI ou le SONG LUYEN,
- A la fin de la prestation, il salue le Commissaire Sportif puis attend, en position d'attente, l'annonce de ses notes et le signal du Commissaire Sportif pour se retirer, il salue l'aire de compétition avant d'en sortir et va se placer de l'autre côté.

## 7- Cérémonie de clôture des Compétitions FAMTV

Lorsque toutes les catégories sont passées, à l'appel du Superviseur de la compétition, l'ensemble des compétiteurs présents se regroupe sur les aires de compétition sous forme de colonnes et de lignes.

Tous les membres du corps arbitral les Responsables de la FAMTV-France, des « Officiels » se disposent en face des compétiteurs et se mettent en place pour effectuer le salut de clôture.

Le salut est dirigé par le plus haut gradé et le plus ancien présent à la manifestation pour un salut commun.

# Deuxième Partie : Technique

## I - QUYEN - Enchaînement codifié à mains nues

**ESPOIRS** : Ceintures de couleurs avant Ceinture Noire 1<sup>er</sup> Dang – **OPEN** : à partir de la Ceinture Noire 1<sup>er</sup> Dang – *Masculins / Féminines*

### ✚ Critères de notation : Les trois critères de notation sont annoncés par le Commissaire Sportif pour tous les juges.

- **Technique** : Précision du geste, fluidité (*position, équilibre, technique de bras et de jambe*).
- **Difficulté technique** : Difficulté de l'enchaînement (de base ou supérieur), vitesse d'exécution.
- **Efficacité des mouvements** : Force, condition physique et réalisme, attitude, expression martiale (*conviction, regard à l'entrée et à la sortie du tapis, concentration, mémorisation*).

**Les juges doivent avoir une vision d'ensemble d'un enchaînement au regard des critères évoqués ci-dessus.** Ils ne doivent pas se laisser influencer par des techniques acrobatiques. **Les notes se situent entre 1 et 20.**

**Regard** : Un regard constamment orienté vers le sol est le signe d'un enchaînement non vécu. Pas y avoir de regard agressif mais un regard déterminé. Le regard doit précéder le mouvement.

**Rythme** : Temps forts, Pausés, Reprises. Sensation générale.

**Élimination** : Si le compétiteur ne répond pas à trois appels lors du rassemblement de sa catégorie.

Le compétiteur est éliminé en cas de tenue non conforme ou de problème d'hygiène (une minute pour y remédier).

Si un compétiteur interrompt sa prestation technique, il a la possibilité de recommencer une fois sans qu'il soit tenu compte du premier passage. Si au second passage, le compétiteur interrompt une nouvelle fois sa prestation, il est noté sur ce qu'il a présenté. Lors de la finale, le compétiteur ne pourra pas recommencer et sera donc éliminé. Cette option n'est pas valable pour la catégorie OPEN en ce qui concerne la possibilité de recommencer sa prestation.

### ✚ Sanctions

En cas d'arrêt pour cause de blessure ou autre problème gênant le bon déroulement de la prestation, **le compétiteur pourra se représenter au maximum 15 minutes après l'incident et ceci une seule fois, les notes de la première prestation n'étant pas prises en compte.** Lors des Finales, cette option n'est plus valable. Aucune contestation publique ne pourra être tolérée pendant et après le déroulement de la prestation, auquel cas l'élimination serait immédiate. En cas de litige, seuls les juges sont autorisés à trancher.



## II - BINH KHI – Leçon d'arme

**Liste des catégories autorisées :** A partir de la catégorie Benjamin à Vétérans.

### Liste des armes autorisées

- Bâtons (long ou court),
- lance,
- épées
- chaîne,
- tri-bâton,
- sabres (« fin », « dragon » ou cimeterre),
- couteau, couteaux doubles,
- hallebarde,
- éventail
- hache
- long gian
- et moc can

**armes non tranchantes**

**Critères de notation :** Les critères de NOTATION sont identiques à ceux du QUYEN.

Les compétiteurs doivent présenter la même leçon lors d'un tour des éliminatoires s'ils recommencent une seconde fois. Ils peuvent changer d'arme entre les tours de sélection de leur catégorie.

**Élimination :** En plus des conditions émises pour la présentation d'un QUYEN, le compétiteur est éliminé s'il se blesse avec son ou ses armes, s'il casse son arme ou une de ses armes, si une arme échappe au compétiteur

**Sanctions :** Mêmes conditions que pour l'épreuve QUYEN.

## III - SONG LUYEN – Enchaînement de techniques de combat à 2 ou 3

**Liste des catégories autorisées** A partir de la catégorie Poussins à Vétérans. **POUR CETTE EPREUVE, LA MIXITE EST AUTORISEE.**

**Critères de notation :** Les 4 critères de notation sont annoncés par le Commissaire Sportif pour tous les juges.

- **Technique :** Précision du geste, fluidité (position, équilibre, technique de bras et de jambe).
- **Difficulté technique :** Vitesse d'exécution, techniques de combat évoluées.
- **Efficacité des mouvements :** Force, condition physique et réalisme, attitude, expression martiale (conviction, regard entrée/sortie du tapis, concentration, mémorisation).
- **Travail à deux ou à trois :** Synchronisation des pratiquants, réalisme des techniques, temps d'appel.

Les juges doivent avoir une vision d'ensemble d'un enchaînement au regard des critères évoqués ci-dessus. Ils ne doivent pas se laisser influencer par des techniques acrobatiques. Un seul SONG LUYEN doit être présenté à chaque tour des éliminatoires. **Les notes se situent entre 1 et 20.**

**Le SONG LUYEN est un enchaînement « continu » des techniques sous forme de « Combat Codifié ».**

**Élimination :** Si les compétiteurs ne répondent pas à trois appels lors du rassemblement de leur catégorie. Les compétiteurs sont éliminés en cas de tenue non conforme ou de problème d'hygiène (une minute pour y remédier).

A partir de CADETS, les compétiteurs sont éliminés s'ils interrompent une deuxième fois leur présentation.

**Sanctions :** En cas d'arrêt pour cause de blessure ou autre problème gênant le bon déroulement de la prestation, les compétiteurs pourront se représenter au maximum 5 minutes après l'incident et ceci une seule fois, les notes de la première prestation n'étant pas prises en compte. Aucune contestation publique ne pourra être tolérée pendant et après le déroulement de la prestation, auquel cas l'élimination serait immédiate. En cas de litige, seuls les juges sont autorisés à trancher.

# Troisième Partie : SONG DAU – Combat

Toutes Catégories d'âge, de sexe et de poids / Les combats ne sont pas mixtes, pas de confrontation masculin-féminin.

### 1- Tableau et poule

La compétition COMBAT TRADITIONNEL « SONG DAU » prône une sélection par l'élimination directe sous forme de tableau.

**Les combattants effectuant des combats professionnels ou semi-professionnels dans une autre discipline ne sont pas admis à combattre dans cette compétition qui reste une compétition de catégorie « amateur ».**

- Les catégories de 8, 6 ou de 4 combattants sont organisées en « tableau » avec le nombre de tours de sélection correspondant pour déterminer le podium. Dans le cas d'une catégorie à 6 combattants, il est nécessaire d'effectuer un repêchage pour le second tour, afin d'avoir 4 combattants. C'est le meilleur perdant du tour précédent qui sera toujours repêché le cas échéant. **Il ne sera procédé à aucun tirage au sort.**
- Les catégories ne comportant que 3 compétiteurs sont organisées sous forme de « poule » et déterminent le podium avec des combats entre chaque compétiteur (trois combats classifiant selon le nombre de victoires, de points, des écarts de points, des pénalités).

### 2- Durée des combats

| Catégories  | Durée du combat  | Repos entre les reprises | Prolongation |
|---|------------------|--------------------------|--------------|
| PUPILLES/BENJAMINS/MINIMES / CADETS/JUNIORS/ VETERANS | 2 × 1 min        | 1 min                    | 20 sec       |
| SENIORS   | 2 × 1 min 30 sec | 1 min                    | 20 sec       |

La prolongation, si nécessaire est de 20 secondes pour les Pupilles/Benjamins/Minimes/Cadets/Juniors/Seniors et Vétérans. Le temps de récupération entre 2 combats sera au moins égal à 5 minutes.

### 3- Pesée et catégories de poids

Les pesées doivent s'effectuer en vô phuc (pas retiré de poids par rapport à la tenue), c'est donc le poids du compétiteur en tenue qui sera pris en compte.

En cas de regroupement de catégories, les catégories de poids seront faites en rassemblant des compétiteurs de poids similaires sans excéder une trop grande différence de poids et avec l'accord des entraîneurs ou des combattants.

La pesée des féminines est effectuée par une personne de sexe féminin et celle des masculins par une personne de sexe masculin.

### 4- Appel des combattants

Le Superviseur et les Commissaires Sportifs seront exigeants lors des différents appels des combattants :

- **Pour la pesée :** Les compétiteurs ne se présentant pas à la pesée dans le créneau horaire défini seront déclarés forfait.
- **Pour les sélections :** Tout combattant qui ne se présente pas sur l'aire de combat suite au 3<sup>ème</sup> appel de son nom et au-delà d'une minute sera déclaré forfait.



## 5- Techniques et zones autorisées avec attribution des points

| 0 point  | 1 point   | 2 points   | 3 points  |
|--|---|--|---|
| Coup de pied circulaire sur la cuisse ou le mollet non appuyé et <b>obligatoirement suivi d'une frappe</b>   | Poing à la tête maîtrisé (SAUF TRIANGLE FACIAL), Poing/Pied au corps maîtrisé.  | Balayage ou Projection non suivie<br>Ciseaux non suivis à la taille ou aux jambes<br>Coup de pied à la tête maîtrisé ou retourné corps<br>Coup de pied sauté au corps maîtrisé | Coup de pied sauté à la tête, coup de pied retourné tête et maîtrisé<br>Coup de pied sauté retourné corps maîtrisé<br>Balayage suivi et maîtrisé / Projection suivie et maîtrisée<br>Ciseaux suivis et maîtrisés à la taille ou aux jambes. |
| La prise en compte <b>des points</b> des différentes techniques exécutées est laissée à l'appréciation des juges de coin <b>munis de compteurs</b> . |   |  |   |
| Précisions :   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Balayage</b> : mise au sol avec les jambes. Ils sont autorisés sur la surface du corps allant des pieds jusqu'aux hanches.</li> <li>• <b>Projection</b> : mise au sol avec les bras. Elles sont autorisées sur la surface du corps allant des cuisses jusqu'à la poitrine.</li> <li>• <b>Ciseaux</b> : autorisés sur la surface située au-dessus du genou jusqu'à l'abdomen.</li> </ul> |  |   |

## 6- Techniques et zones interdites

- o Techniques de main ouverte : piques, tranchants, paumes.
- o **Triangle facial (face visage). Bas-ventre.** Poing circulaire retourné (bras tendu ou non)
- o Coup dans le dos (de la nuque au bassin), Coup de pied au genou (d'arrêt, écrasé),
- o Frapper un adversaire au sol sans maîtrise
- o Projeter l'adversaire sur la tête
- o Coup à la gorge, Coup de tête, Coup de coude, Coup de genou
- o Frappes sur la partie postérieure de la tête (arrière) et sur la partie supérieure (dessus de la tête).
- o Ciseaux au niveau du cou et au-dessus de l'abdomen
- o Lutter au sol ou se mettre sur le dos pour combattre avec les jambes
- o Balayage intérieur, Projections avec saisie de la tête ou du cou,
- o Toute technique entraînant un hors combat « volontaire ».

## 7- Notion de "contrôle"

**Toutes les techniques doivent être exécutées avec précision et ne doivent en aucune manière porter atteinte à l'intégrité physique du combattant.**

Une touche absolument maîtrisée à la tête et légèrement appuyée au corps, ne provoquant aucune blessure, est autorisée.

**Les techniques doivent être portées et nettes mais réarmées après la touche. Toutes les techniques traversantes** ayant touché le compétiteur adverse seront considérées comme non contrôlées et sanctionnées en conséquence. « **Lorsque le contact est trop fort, il n'y a plus contrôle.** » Les arbitres insisteront sur ce point au moyen d'avertissements et de pénalités.

## 8- Coaching

À l'appel de son nom, chaque combattant doit obligatoirement se présenter avec son coach. Le coach veille à équiper correctement son combattant avec les protections nécessaires avant le début du combat. **Le coach doit avoir le matériel suivant en sa possession lorsqu'il pénètre sur la zone des combats :**

- Une serviette destinée à essuyer le combattant entre les reprises. Un seau ou un récipient pour permettre au combattant de cracher entre les reprises,
- De l'eau, une éponge ou un chiffon pour nettoyer le sol.

Le coach n'est pas autorisé à filmer ou à prendre des photos. Il doit être majeur, en tenue de sport et doit porter son badge fourni par l'organisation de la compétition.

## 9- Avertissements, pénalités et disqualification

**Chaque faute est sanctionnée par un avertissement, une pénalité ou une disqualification.**

### ➤ Avertissement

L'avertissement est une mise en garde orale avant une pénalité. À l'appréciation de l'arbitre central, la pénalité peut être annoncée après plusieurs avertissements lorsque ces derniers ne sont pas pris en compte. **Exemples :**

- o Mettre en danger sa propre sécurité, avec des comportements exposant aux blessures.
- o Adopter une attitude non combative.
- o Montrer un comportement agressif exacerbé pouvant conduire à un manque de contrôle dans les attaques.
- o Ne pas réagir immédiatement aux injonctions de l'arbitre ou les discuter de façon répétée.

### ➤ Comportements interdits entraînant une Pénalité

- Des sorties trop fréquentes de l'aire de combat non consécutive à un coup. Deux pieds dans l'aire de sécurité (tapis rouges). Attitude de fuite.
- Usage d'une technique interdite ou atteinte d'une zone interdite (sans blessure) ou encore manque de contrôle avéré lors des frappes.
- Attitude incorrecte du combattant (verbale ou gestuelle) : envers l'adversaire, envers l'arbitre ou envers le public.
- Feindre d'être blessé ou exagérer les conséquences d'une blessure.
- Mettre en danger sa propre sécurité, en se laissant aller à des comportements qui exposent aux blessures.
- Fuir le combat pour gagner du temps, privant ainsi l'adversaire d'une opportunité de marquer.
- Saisir l'adversaire directement sans exécuter une technique dans un délai maximum de 2 à 3 secondes.
- Le corps à corps inutile (lutter, pousser ou saisir sans tenter de technique).
- Les sorties de l'aire de compétition : Dès lors que le pied du compétiteur, ou toute autre partie du corps, touche le sol en dehors des limites de l'aire de combat. Exception faite lorsque le compétiteur est physiquement poussé ou projeté en dehors de la surface.

**Chaque pénalité entraîne un retrait de 2 points pour le compétiteur à la fin du combat et cela sur le compteur de chaque juge.**

**Le cumul de quatre pénalités correspond à une disqualification du combat.**

### ➤ Causes de Disqualification

- Quatre pénalités au cours du Combat,
- Blessures de l'adversaire obtenues après l'usage d'un coup interdit, Hors combat causé par une technique non maîtrisée,
- Insultes à l'adversaire, à l'arbitre, aux juges, au public, ... Frapper un adversaire après l'arrêt du combat par l'arbitre,
- Tout combattant ne se présentant pas sur l'aire de combat, à l'appel de son nom, trois fois et au-delà d'une minute, est disqualifié.

Les frappes doivent être portées franchement mais dans le but d'enchaînements techniques. Toute frappe donnée avec la volonté de blesser et de faire terminer le combat avant la limite sera sanctionnée.

Cette compétition se déroule afin de démontrer la supériorité des enchaînements en combat des divers participants. Les frappes volontaires dans le dos ou l'arrière de la tête sont interdites. **Frapper un adversaire au sol est interdit.**

Si à la fin du combat, un des compétiteurs est blessé suite à une pénalité prononcée, le blessé est déclaré vainqueur et l'auteur de la faute est déclaré perdant. Le blessé pourra reprendre la suite de la compétition après autorisation du médecin.

L'auteur de la pénalité pourra être repêché dans la suite du tableau si les conditions s'y prêtent et dans les conditions fixées pour le repêchage à moins que l'arbitre ne l'ait disqualifié suite au coup interdit.

## 10- Fin du combat

En cas d'égalité des points à la fin du temps réglementaire, les combattants disposent d'une prolongation.

**Celle-ci est de 20 secondes pour les Pupilles/Benjamins/Minimes/Cadets/Juniors/Seniors et Vétérans.**

**Le temps de récupération entre deux reprises sera d'1 minute.**

### ➤ Fin du combat avant le temps réglementaire

- o Suite à un hors combat accidentel
- o Suite à un abandon volontaire (forfait du combattant)
- o Sur avis médical (blessure du combattant)
- o Suite à une disqualification

### ➤ Le hors combat

**Deux cas de figure se présentent :**

- o Un combattant met son adversaire hors combat à la suite d'une technique non maîtrisée, **il est immédiatement sanctionné par une disqualification.**
- o Pendant une action, si l'attaquant, par sa faute, est blessé ou mis hors combat par son adversaire, l'arbitre central peut alors refuser de pénaliser l'autre compétiteur.

En cas de hors combat dûment constaté par le médecin, le combattant ne pourra participer à aucun assaut à quelque niveau que ce soit, avant un délai de 30, 60 ou 90 jours. Seul le médecin sera habilité à déterminer cette période. Passé ce délai, un certificat médical mentionnant le hors combat et autorisant à reprendre la compétition sera exigé.



### ➤ Le vainqueur par abandon

- Lorsqu'un combattant refuse de continuer le combat.
- Sur avis du médecin, suite à une blessure empêchant le compétiteur de poursuivre le combat ou la compétition.

## 11- Procédure du décompte des 10 secondes

Lorsqu'un compétiteur chute, est projeté ou tombe à la suite d'un coup valide, et qu'il ne reprend pas de suite le combat, en l'absence de blessures quelconque visibles ou observées par le médecin, l'arbitre commence le décompte des 10 secondes.

L'arbitre annonce à voix haute les secondes, et à 8 vérifie si le combattant est apte ou pas sinon il finit le comptage des 10 secondes.

Si le décompte atteint 10, le combattant compté est déclaré perdant.

## 12- Annonce du vainqueur

**Chaque juge de coin est muni de deux compteurs afin d'attribuer les points pour chaque combattant pendant toute la durée du combat. Chaque juge attribue des points à chaque combattant. Pour déterminer les nombres de points attribués, les juges se basent sur le comptage des techniques validées.**

**A la fin du combat, chaque juge doit soustraire de son total de points attribués pour chaque combattant les pénalités annoncées (- 5 points par pénalité).**

**A la demande de l'Administrateur, chaque juge montre le drapeau de couleur correspondant au combattant pour lequel il s'est vu attribuer le plus de points après retrait des pénalités et qu'il désigne vainqueur. Après la récupération des points attribués par chaque juge, le Superviseur vérifie le Combattant vainqueur.**

| JUGE 1                               | JUGE 2                       | JUGE 3   | RESULTAT       |
|--------------------------------------|------------------------------|--|----------------|
| ROUGE                                | ROUGE                        | ROUGE  | ROUGE          |
| BLEU                                 | BLEU                         | ROUGE  | BLEU           |
| ROUGE                                | BLEU                         | EGALITE  | PROLONGATION   |
| Adversaire compté                    |                              |  | Reprise perdue |
| <b>Avertissements</b>                |                              |  |                |
| 1 <sup>er</sup> Avertissement Jaune  | - 2 points                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Toute personne disqualifiée totalement ne peut monter sur un podium.</li> <li>➤ Le mauvais comportement d'un combattant peut donner lieu à des sanctions disciplinaires.</li> </ul> |                |
| 2 <sup>ème</sup> Avertissement Jaune | - 4 points                   |  |                |
| 3 <sup>ème</sup> Avertissement Jaune | - 6 points                   |  |                |
| 4 <sup>ème</sup> Avertissement Jaune | - 8 points                   |  |                |
| Avertissement Rouge                  | Disqualification combat      |  |                |
| Avertissement Noir                   | Disqualification compétition |  |                |
| Avertissement Orange                 | Vaut 2 avertissements Jaunes |  |                |

## 13- Victoire

**La victoire d'un combat s'obtient par :**

- Une supériorité par deux juges au minimum ;
- L'abandon de l'adversaire ou l'abandon déclaré par le coach de l'adversaire (jet de la serviette) ou disqualification de l'adversaire ;
- Ou si l'adversaire est compté trois fois dans une même reprise ou cinq fois dans un même combat ;
- Une blessure de l'adversaire non provoquée par une technique interdite ou sur une zone interdite ;
- Arrêt de l'arbitre central s'il estime que l'un des combattants n'est plus apte à se défendre face à son adversaire

## 14- Blessures / Arrêt du combat

Quand un compétiteur est blessé, l'arbitre doit tout de suite arrêter le combat et appeler le médecin de la compétition, lequel est seul autorisé à diagnostiquer et à traiter la blessure. Quand un compétiteur a fait l'objet d'un arrêt pour blessure lors d'un combat, il ne pourra exceptionnellement poursuivre la compétition qu'avec l'accord motivé du médecin de la compétition.

Si deux compétiteurs se blessent en même temps et sont déclarés inaptes à poursuivre la compétition, la victoire est donnée à celui qui a le plus de points à ce moment. En cas d'égalité, un vote des juges décide quelle issue donner au combat. S'il y a 2 forfaits en finale il n'y a pas de champions dans cette catégorie, il n'y a que 2 seconds ex-aequo.

## 15- Protections

| PUPILLES – BENJAMINS – MINIMES   |   |
|--|---|
| Protections obligatoires   | Protections facultatives  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gants de boxe &amp; Plastron.</li> <li>• Coquille (homme)</li> <li>• Casque souple avec ou sans protection faciale</li> <li>• Protège-tibias et pied souples &amp; Protège dents (simple ou double)</li> </ul>                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coquille femme</li> <li>• Protège avant-bras souple</li> <li>• Protège coude souple / Protège genou souple</li> </ul>                            |
| CADETS – JUNIORS - ESPOIRS – SENIORS – VÉTÉRANS  |   |
| Protections obligatoires   | Protections facultatives  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plastron.</li> <li>• Gants de boxe</li> <li>• Coquille (homme et femme) &amp; Protège dents (simple ou double)</li> <li>• Protège poitrine pour les féminines</li> <li>• Casque souple avec ou sans protection faciale</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Protège avant-bras souple</li> <li>• Bandage poignet et main</li> <li>• Protège tibia et pied souples</li> <li>• Protège genou souple</li> </ul> |

**D'une manière générale, toutes les protections autorisées au sein de la Fédération sont recommandées.**

Si un combattant se présente avec des protections non-conformes, il se verra refuser l'accès à l'aire de compétition et ne disposera que d'un délai d'une minute pour y remédier avant disqualification. L'entraîneur doit veiller à ce que l'équipement de son compétiteur soit complet et revêtu pour le début du combat.

### **IMPORTANT :**

Avant le début du combat, les compétiteurs s'équipent avec les protections obligatoires et choisissent les protections facultatives qu'ils désirent mettre. Aucun changement (ajout ou suppression de protections) ne pourra plus avoir lieu dès que les compétiteurs seront entrés sur l'aire de combat et ce, même entre deux reprises.

**Poids des gants en fonction des catégories :** de 8 oz pour les moins de 60 kg, de 10 oz pour les combattants de - 70kg et 12 oz pour les + 70kg

Président de la Commission arbitrage : **Maître Thierry DELPIERRE**, accompagné par : Maître Amar GUERRIB ; Maître Yann CASTRES ; Maître Antonella TRAN ; Maître Philippe MIESCH ; Maître Frédéric MARION ; Maître Xavier NGUYEN ; Maître Nicolas PAILLARDON et Maître Aziz ABDOUSS

**➤ Aucun dispositif d'inscription ne sera mis en place le jour même ➤**